



Séance intercommunale du 25 avril 2019

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Cotting Philippe	Delley-Portalban
	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Schuwey Nicolas	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Folly Bruno	Exploitant STEP
Excusés :	Guinnard Sébastien et Savoy Nicolas	
Lieu :	Bureau communal, Delley	

Objet du jour

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22.11.2018
3. Présentation des comptes de l'exercice 2018
 - fonctionnement
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation
4. Informations et divers

Point 1 – Salutations

M. Edgar Chambettaz, Président, souhaite la bienvenue à Messieurs les délégués à cette assemblée annuelle des comptes de l'exercice 2018.

La présente assemblée a été convoquée par convocation adressée à chaque délégué, affichage au pilier public et parution sur la FO. Il présente l'ordre du jour qui ne fait l'objet d'aucune remarque. De ce fait, l'assemblée peut délibérer conformément à la loi en vigueur.

Point 2 – Approbation du procès-verbal du 22 novembre 2018

Ce procès-verbal ne sera pas lu ayant été joint à la convocation.

A l'unanimité et sans objection, le procès-verbal du 22.11.2018 est approuvé par les délégués de l'Association.

Point 3 – Comptes de l'exercice 2018

Présentation des comptes par la caissière dont le résultat des charges s'élève à Fr. 443'426.50

M. Chambettaz fournit quelques explications sur certains chapitres comptables :

- 010.317.00 Frais de déplacements concernant les cours de formation suivis par M. Folly, soit plusieurs déplacements à Martigny.
- 710.301.01 Montant correspondant aux frais liés aux cours de formation suivis par M. Folly.
- 710.318.03 Montant budgeté pour la participation relative à l'étude du projet de raccordement intercommunal « Cudrefin via Neuchâtel ».

Plus aucune question n'étant posée, il est passé à l'approbation des comptes.

Présentation du rapport de l'organe de révision

M. Bongard donne lecture du rapport et résume que selon l'appréciation de la Fiduciaire Fiduconsult SA, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur les communes du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes du 28 décembre 1981. L'organe de révision recommande l'approbation des comptes qui sont soumis.

Approbation des comptes

A l'unanimité et sans objection, les comptes de l'exercice 2018 sont approuvés par les délégués de l'Association.

Point 4 - Informations et divers

M. Chambettaz confirme que le programme du contrôle des bâtiments exécuté à Gletterens est bien avancé exception faite du secteur « camping ». Certains propriétaires sont encore en attente des travaux privés à exécuter quant à rendre conforme les raccordements privés des eaux claires.

M. Philippe Cotting renseigne les délégués sur la régionalisation des stations d'épuration, suite à la séance tenue à Gletterens pour but de constituer la délégation de l'Association intercommunale.

Les habitants recensés actuellement s'élèvent à 21'500 tout en relevant que la nécessité pour la nouvelle structure devrait atteindre 24'000 habitants pour l'octroi de subventions.

Actuellement aucun site n'est défini mais l'étude primitive fixe un coût de 62 millions, hors subventions dont un coût annuel à l'horizon 2030 entre la variante de régionalisation et le maintien des stations EU locales.

Une réponse d'intention doit être transmise et une décision de principe est à prendre par les membres de l'Association intercommunale.

Des commissions ont été constituées soit « technique & foncière » - « juridique & financière. M. Cotting est nommé à la commission juridique & financière.

En définitive, les délégués optent pour l'entité régionale « Step et réseaux » tout en soulevant le fait que des positions seront encore à prendre quant aux frais financiers et sur la propriété des infrastructures existantes à charge des stations EU en fonction actuellement. Il est à relever les dettes encore en charge des associations et des communes.

Une assemblée d'informations est prévue pour la présentation de ce projet en septembre.

Selon M. Savoy, il est important de connaître le coût dans le cadre de notre Association prenant en considération les conséquences financières au niveau communal.

M. Chambettaz fait part que, effectivement, les estimations sont à prendre en considération mais rien n'est prévisible. Il est important de savoir qui va prendre en charge certains investissements, soit l'Association intercommunale ou la future Association.

En réponse à M. Perriard, le montant des coûts des installations n'a pas encore été évalué et, à ce jour, rien n'est précis. L'étude déterminera les coûts.

M. Gavillet précise qu'il faut attendre le calcul de la reprise des installations existantes avant toute détermination définitive sur la régionalisation. Il faut réfléchir sur les coûts liés à l'exploitation, selon le choix qui va se faire.

Au niveau des travaux communaux, M. Chambettaz rappelle qu'il est important de séparer les eaux claires. En outre, il est à relever les coûts importants, à l'avenir, selon les exigences liées aux constructions sans compter les frais d'exploitation.

M. Bongard propose de prévoir une rencontre des délégués avant l'assemblée de septembre.

Point 5 – Divers

M. Chambettaz fournit quelques informations concernant le programme du contrôle des bâtiments qui suit son cours.

Des rencontres sont souvent nécessaires avec les propriétaires pour des renseignements complémentaires à fournir et sur la certitude des directives à transmettre, ce qui n'est pas si simple.

M. Folly complète les informations en précisant que certains travaux sont encore à entreprendre mais que les ouvrages prévus sont bien avancés.

Travaux terminés :

- Échelle d'accès fosse entrée et secours ; installation de l'entrée de l'obturateur ; révision des soufflantes ; fabrication de l'obturateur DN 80 surpresseur ; révision de la citerne chlorure fer ; réception de la vanne pneumatique ; sécurité tube écumeur et divers travaux d'entretien.

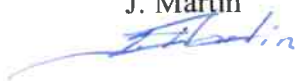
M. Chambettaz remercie M. Folly pour les travaux exécutés et les informations fournies.

Plus aucune question n'étant posée, M. Chambettaz remercie ses collègues du comité de direction, les délégués et la secrétaire-caissière, pour leur collaboration et lève l'assemblée.

Prochaine assemblée : jeudi 7 novembre 2019 à 19h00 à Gletterens

Au nom de l'Association intercommunale

La secrétaire
J. Martin



Le président
Ed. Chambettaz

